

**Formation : Santé**

« Représenter les intérêts des patients dans les commissions des usagers »

263, rue de Paris  
Case 1-1  
93516 Montreuil Cedex

Contact : **Arnaud FAUCON**  
**01 55 82 84 03**

Courriel : indecosa@cgt.fr  
Site internet : www.indecosa-cgt.fr

**Intitulé de la formation****Population syndicale concernée :**

*A qui s'adresse cette formation ? Quel est le public concerné ? Des syndiqués, des responsables syndicaux (lesquels ?), des élus ou des mandatés (lesquels ?). Répondre le plus précisément possible.*

Formation ouverte à tous les militants qui souhaitent acquérir un socle de connaissance pour représenter les intérêts des usagers dans les instances de santé. Cela concerne les mandats de représentation au sein des établissements de soins.

**Le contexte qui amène à faire de la formation :**

Pourquoi on forme ? Qu'attend-on des camarades et qui justifie cette formation ? Contexte, situation à l'origine de la demande dans l'organisation, actions retenues (formation et autres actions) pour répondre au problème posé. Préciser la famille de formation : **Etre acteur toute sa vie, accompagner à la responsabilité, accompagner au mandat.**

Fort de son agrément « santé » l'association INDECOSA-CGT reçoit de plus en plus de demande de camarades pour siéger en tant que représentant des usagers dans les hôpitaux et cliniques. Il est essentiel pour les militants qu'il puisse bien comprendre leur rôle dans ce type de mandats.

**Les objectifs de formation :**

Que doivent-ils savoir et/ou savoir-faire pour mener leur activité, assumer leur responsabilités et mandats divers ? Rédigez en poursuivant la phrase ci-dessous : description la plus concrète de la ou des connaissances visées et/ou des capacités d'action visées. A la fin de la formation **les stagiaires seront capables de :**

- Comprendre son rôle dans une mission de représentation
- Comprendre l'organisation, le fonctionnement et le mode de gestion des établissements de santé
- Comment accompagner des patients dans des démarches auprès des différents acteurs institutionnels et médicaux.

**Les thèmes abordés :**

Quels contenus sont-ils nécessaires à l'acquisition de ces capacités ? Programme (thématiques abordées), déroulement et progression des apprentissages... :

- Code santé public droits et devoirs du Représentant des usagers (art L1114-3)
- La médiation dans le domaine médical
- Code pénal (déontologie), Code du travail (congé de représentation)
- Connaître le cadre réglementaire des Commission des usagers

### **Les pré-requis à cette formation :**

Des connaissances et/ou une pratique syndicale préalable sont-elles requises ? Si oui, lesquelles et pourquoi ? De quels moyens disposez-vous vous assurer de ces pré-requis ou pré-acquis ?

Connaissance générale de la politique de santé

### **Evaluations prévues :**

Lesquelles, à quels moments, pourquoi ? Avez-vous prévue une évaluation différée pour analyser les effets de la formation sur l'activité réelle ?

Evaluations formatives au cours de la formation OUI

Evaluation estimative et globale à l'issue de chaque thème et à l'issue de la formation OUI

### **Forme et durée de l'action de formation**

- **En une seule fois**, en plusieurs modules avec ou sans exercices de mise en œuvre entre les modules...
- Animateurs : **Lucien HISLAIRE et Arnaud FAUCON**
- Intervenants : Xavier Rey Coquais d'Actif Santé (sous réserve) et Arnaud Faucon INDECOSA-CGT
- ***Le stage se déroule à Courcelle, Centre Benoît Frachon, Courcelles sur Yvette (91) sur trois jours en internat***

***Du lundi 11 au mercredi 13 Octobre 2021.***

**12, rue Fernand Léger – Quartier de Courcelle -sur-Yvette.  
91190 Gif -sur-Yvette**

***Nombre de places limitées à 15 stagiaires.***